



LES HARRAGA ALGÉRIENS

Farida SOUIAH *

Des Algériens, principalement des jeunes hommes, tentent de quitter leur pays, sans passeport ni visa, sur des barques, au péril de leur vie. En dialecte maghrébin, on nomme ces candidats à l'émigration *harraga*¹ (les "brûleurs"), car ils "brûlent"² les frontières et les étapes nécessaires à une migration légale. En outre, s'ils arrivent en Europe, ils détruisent, ils "brûlent" leurs papiers d'identité pour tenter d'échapper à l'expulsion³. Après les *hittistes*⁴ des années 1980 et ceux qui ont rejoint les groupes islamistes armés durant le conflit des années 1990, les *harraga* sont érigés au rang de figure symbolisant le désespoir de la jeunesse algérienne durant les années 2000. Ils sont invoqués comme preuve ultime des dysfonctionnements qui touchent le pays.

Établie en Algérie entre janvier et juillet 2011, alors que les soulèvements battaient leur plein dans le monde arabe, nous menions une étude de terrain concernant la portée de ce phénomène migratoire sur la société que les *harraga* tentent désespérément de quitter. Le déséquilibre constaté par Abdelmalek Sayad entre la littérature sur l'émigration et celle sur l'immigration inspirait ces recherches. Dans un article qui avait pour titre "Le phénomène migratoire : une relation de domination" il décrivait une littérature sur l'émigration défailante et subordonnée à la littérature sur l'immigration et appelait au développement d'une science de l'émigration qui serait une science de l'absence et des *absents*⁵. C'est afin d'y contribuer que nous avons entrepris une série d'entretiens semi-directifs dans deux régions particulièrement

* Doctorante en science politique, Centre d'études et de recherches internationales (CERI)-Sciences Po, Paris.

1. *Harraga* est le pluriel de *harag*, qui signifie "brûleur".
2. Le verbe brûler est ici utilisé dans un sens figuré similaire à celui utilisé dans l'expression "brûler un feu rouge".
3. Pour une analyse étymologique plus détaillée du terme *harraga*, voir MOUSSAOUI, Nabila, "Al-harga : du déni à l'incrimination", *Rencontre des jeunes chercheurs autour de la Méditerranée*, Forli, mars 1993 ; ARAB, Chadia ; SEMPERE SOUVANNAVONG, Juan David, "Les jeunes *harragas* maghrébins se dirigeant vers l'Espagne : des rêveurs aux 'brûleurs de frontières'", *Migrations Société*, vol. 21, n° 125, septembre-octobre 2009, pp. 191-206.
4. *Hittiste* est un nom masculin dérivé de *hit* qui signifie en dialecte algérien "mur". Les *hittistes* sont ceux qui passent leurs journées adossés à un mur, notamment parce qu'ils ne disposent pas d'espace privé à la maison et qu'ils n'ont pas de travail.
5. Cf. SAYAD, Abdelmalek, "Le phénomène migratoire : une relation de domination", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 20, 1981, pp. 365-406.

touchées par les départs des *harraga* : la région d'Oran dans l'Ouest algérien et celle d'Annaba dans l'Est.

Une grande partie de ces entretiens fut menée auprès de candidats à *el-harga*⁶ ayant fait d'une à quatre tentatives de départ s'étant soldées par des échecs. Menés en dialecte à l'aide d'une grille d'entretien souple, ces interviews firent une place importante à l'analyse de la situation politique en Algérie et dans les pays proches touchés par les révoltes arabes (particulièrement la Tunisie, l'Égypte et la Libye). Ce déplacement spontané des thématiques de l'entretien⁷ était le résultat de deux dynamiques : d'une part, les événements en cours avaient une importance majeure et recevaient un traitement médiatique très intense ; d'autre part, l'Algérie était concernée.

Du 3 au 6 janvier 2011 le pays fut touché par des émeutes de très grande ampleur et divers partis politiques et organisations tels que la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) appelaient le peuple algérien à manifester⁸. En outre, la thèse de la "contagion" et le supposé "effet domino" dominaient les analyses sur les soulèvements dans le monde arabe. Les articles se multipliaient dans la presse et les commentateurs se succédaient sur les plateaux de télévision glosant sur la probabilité que l'Algérie soit "la prochaine sur la liste". Les similarités entre la situation algérienne et celle des pays voisins touchés par les soulèvements étaient mises en exergue : une population jeune, un taux de chômage élevé, une inflation conjuguée à une stagnation des salaires, le caractère non démocratique des institutions politiques, la corruption, etc. Aussi, lors de nos entretiens, les *harraga* commentaient-ils, sans y avoir été explicitement invités, la situation politique et le cours des événements dans les pays touchés par les soulèvements, le cours que prenaient ces entretiens inspirant de nouvelles interrogations. Pourquoi ces jeunes urbains qui se sentaient marginalisés souhaitaient-ils entreprendre une aventure migratoire aussi risquée plutôt que de demeurer en Algérie, manifester et protester afin de changer la situation dans le pays ? C'est à cette question que la présente contribution sera consacrée.

6. *El-harga* signifie "la brûlure" et désigne l'acte de migrer sans documents. Selon les dialectes d'Afrique du Nord, les prononciations et les translittérations qui en découlent peuvent varier. On verra ainsi le mot *hriq* désigner le même phénomène.

7. En effet, la grille d'entretien prévoyait des thèmes tels que « *les causes du départ* », mais n'invitait pas explicitement les interviewés à parler des soulèvements dans le monde arabe ou à faire un parallèle avec la situation en Algérie. Ces sujets étaient abordés de manière spontanée par les interviewés.

8. Cf. CHENA, Salim, "L'Algérie dans le 'Printemps arabe' entre espoirs, initiatives et blocages", *Confluences Méditerranée*, n° 77, printemps 2011, pp. 105-118.

Un cadre pertinent pour l'analyse de l'interaction entre émigration et contestation : le modèle *exit, voice et loyalty* (EVL)

Afin de penser la relation entre action protestataire et émigration, cette contribution s'appuie sur le cadre théorique introduit par Albert Hirschman dans *Exit, voice et loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*⁹. Dans cet essai, A. Hirschman suggère une typologie des réactions individuelles au mécontentement et une analyse des processus de "redressement"¹⁰ dans les entreprises, les organisations et les États. Son modèle est fondé sur trois concepts-clés (*exit, voice et loyalty*) et leurs interactions. L'adoption de la terminologie en anglais dans cette contribution en français est volontaire, malgré les habitudes de la revue qui la publie.

En français, l'essai d'Albert Hirschman fut publié sous trois titres différents. Il parut une première fois en 1972 sous le titre *Face au déclin des entreprises et des institutions*, puis en 1995 sous le titre *Défection et prise de parole*, et enfin en 2011, dans une version intitulée *Exit, voice, loyalty : défection et prise de parole*. Cette multiplicité des titres reflète la difficulté de trouver une traduction satisfaisante aux concepts phares d'Hirschman. L'usage du terme "défection" comme traduction d'*exit* est critiquable. En effet, le terme "défection" semble négativement connoté et synonyme d'"abandon" et de "désertion". Ce travail s'inscrit au plus près du texte original en se référant à l'*exit*. De même, il se réfèrera à la *loyalty* ou loyauté et non "loyalisme", et à *voice* au lieu de "prise de parole". Ce choix est d'autant plus justifié que le succès international de ce modèle a rendu célèbre les concepts d'Albert Hirschman, en anglais dans le texte. Ainsi, de nombreux auteurs adoptent les dénominations en anglais dans des textes écrits en français¹¹.

Ce modèle, qu'il est possible d'énoncer en quelques mots et que son auteur prétend applicable à de multiples phénomènes sociaux, politiques et économiques, peut susciter des réticences. Sa volonté de parcimonie peut éveiller le soupçon. Cependant, l'examen attentif de l'œuvre

9. Cf. HIRSCHMAN, Albert, *Exit, voice, and loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge : Harvard University Press, 1970, 162 p.

10. Terminologie mobilisée dans le cadre théorique d'Hirschman ainsi que dans les multiples applications qui en ont été faites en sciences sociales et qui aurait un sens proche d'"amélioration".

11. Voir par exemple BENNANI-CHRAÏBI, Mounia ; FILLIEULE, Olivier, "Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore...", in : BENNANI-CHRAÏBI, Mounia ; FILLIEULE, Olivier (sous la direction de), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003, pp. 43-126.

d'Albert Hirschman ainsi que l'exploration des travaux qui mobilisent le modèle EVL dans le cadre d'analyses de phénomènes migratoires révèle sa complexité, sa fécondité et sa pertinence dans les études migratoires. Albert Hirschman lui-même a publié en 1993 un article où il mobilise et révisé le modèle EVL afin d'analyser les interactions entre émigration et protestation en Allemagne de l'Est entre 1949 et 1989¹². Bien des études sur les migrations ont mobilisé le modèle EVL. Il est possible de citer les recherches menées par Marian Adnanes sur l'émigration et la participation politique des étudiants en Bulgarie durant les années 1990¹³. Autre exemple : Victor Pereira, dans ses travaux de thèse et les publications qui en sont issues, analyse la réponse de l'État portugais à l'émigration massive vers la France entre 1958 et 1974 à l'aune du modèle EVL¹⁴.

Le modèle d'Albert Hirschman repose sur une idée simple : qu'il soit client d'une entreprise, membre d'une organisation ou citoyen d'un État, l'individu a deux options principales en cas de mécontentement. Il peut choisir l'option *exit* (cesser d'acheter le produit qui l'insatisfait, résilier sa carte de membre de l'organisation qui le mécontente ou émigrer de l'État où la situation socioéconomique ou politique se dégrade) ou l'option *voice* (protester). Le modèle EVL se situe dans le cadre de la théorie du choix rationnel. Confronté au choix entre *exit* et *voice*, « *chaque individu pèse (calcule, évalue) les avantages (gains) et les inconvénients (coûts) de ses conduites et choisit la plus intéressante (gratifiante, facile, efficace) pour lui, étant donnée l'idée qu'il se fait de son intérêt personnel* »¹⁵.

Le mécontentement des jeunes *harraga*

Selon Albert Hirschman, les options *exit* et *voice* sont toutes deux des réactions au mécontentement. Il convient donc d'interroger dans un premier temps l'origine de ce mécontentement. Lors des entretiens il était demandé aux *harraga* de décrire leur quotidien. Ce qui précé-

12. Cf. HIRSCHMAN, Albert, "Exit, voice, and the fate of the German Democratic Republic : an essay in conceptual history", *World Politics*, vol. 45, n° 2, January 1993, pp. 173-202.

13. Cf. ADNANES, Marian, "Exit and/or voice ? Youth and post-communist citizenship in Bulgaria", *Political Psychology*, vol. 25, n° 5, October 2004, pp. 795-815.

14. Cf. PEREIRA, Victor, "L'État portugais et les Portugais en France de 1958 à 1974", *Lusotopie*, n° 2, 2002, pp. 9-27 ; PEREIRA, Victor, "Émigration, résistance et démocratisation", *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 37, n° 1, avril 2007, pp. 219-240.

15. BAJOIT, Guy, "Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement", *Revue Française de Sociologie*, vol. 29, n° 2, avril-juin 1988, pp. 325-345 (voir p. 327).

minait alors était leur impression de “mal-vivre”. La “mal-vie”, dite en français, est une expression très utilisée en dialecte algérien. La “mal-vie” est d’abord économique, elle est due à la précarité des emplois et à la faiblesse des salaires.

La quasi-totalité des *harraga* n’avait pas de travail formel au moment des entretiens. La plupart disaient qu’ils “naviguaient”, expression qui désigne une forme de débrouille, un revenu faible et l’absence de stabilité. Ils sont vendeurs à l’étalage, boulangers, pêcheurs ou chômeurs. La faible visibilité qu’ils ont de leur avenir financier, l’absence de revenu en cas de maladie ou en cas de saisie de leur marchandise dans le cadre de la lutte contre le commerce informel contribuent à leur mal-être. Mohammed a fait une tentative de départ au moment de l’entretien et économise pour une seconde tentative : *« J’ai 23 ans et je n’ai rien. Je suis vendeur de cigarettes à l’étalage. Je travaille au jour le jour. Parfois, on [les policiers] m’arrête et on me confisque tout. Il y a des bonnes journées, mais je ne peux pas me faire un avenir comme ça. L’essentiel, c’est de partir »*. Ali a le même âge. Il est coiffeur. Lorsqu’il parle de la vie, il déclare : *« Tu travailles, tu manges et tu bois. Tu n’as pas d’avenir »*. Toutes leurs journées se ressemblent : un quotidien sans loisirs et un avenir sans perspective.

Cette situation est d’autant plus difficile à vivre que l’ordre socio-économique apparaît illégitime et la réussite déconnectée de l’effort. Sofiane, 30 ans, est d’autant plus frustré que ce qu’il désire ne lui semble pas déraisonnable : *« Je veux un travail ; ça changerait tout. Je dirai merci mon Dieu. Je me marierai. Je me construirai une vie comme mes parents l’ont fait avant moi. Mais, eux, ils ne te laissent pas¹⁶. Si je reste à attendre, je n’aurai rien. Je perdrai ma vie, comme ça... Ils parlent de pré-emplois, d’emplois jeunes, mais en réalité, pour les obtenir il faut payer des bakchichs ou connaître une personne bien placée. Dans ce pays on ajoute de l’eau à la mer, on ne donne qu’à ceux qui ont déjà. Nous, on ne nous donne rien. Aujourd’hui, si je veux travailler comme agent de sécurité, disons dans un dépôt ou n’importe quelle entreprise, je donne mon CV [...]. La personne chargée du recrutement m’appelle et me dit de me présenter. Quand je me présente, il m’attend à l’extérieur et me dit : “Tu me donnes 70 000 dinars [environ 700 €] et le poste est pour toi, mon ami”. Comment ils osent te demander de l’argent alors que tu veux travailler ? »*.

16. À aucun moment de l’entretien Sofiane ne désigne nommément ceux qui rendent cette vie impossible. Il évoque probablement l’ensemble du système algérien.

Ainsi, cette “mal-vie” due à la précarité de leur situation économique est à lier à un profond sentiment d’injustice. Ils ont la conviction que les richesses du pays sont confisquées et qu’ils ne pourront jamais y avoir accès. Les *harraga* affirment qu’il est impossible de réussir sans argent, car celui-ci permet de corrompre, et sans réseau à mobiliser. Ils ne voient pas d’amélioration possible de leur situation, quels que soient leurs efforts. Ils insistent sur l’incapacité à obtenir leur dû et l’injustice qui règne dans le pays. Larbi, 24 ans, a fait deux tentatives de départ en barque en 2010. Il déclare ne rien comprendre à son pays, où la loi ne s’applique qu’aux pauvres et aux faibles. Ali, 23 ans, a ainsi confié : « *J’aime mon pays, c’est mon pays qui m’aime pas* ».

Il existe une expression en dialecte, *hogra*, qui revient souvent lors des entretiens. Ce terme, qui signifie littéralement “mépris”, a un sens bien plus vaste et désigne un abus de pouvoir qui crée un sentiment de frustration et d’impuissance chez celui qui le subit. Souvent synonyme d’injustice et d’impunité, *hogra* désigne également le mépris des dirigeants pour leur peuple. Les *harraga* dénoncent la collusion entre élites économiques et élites politiques. Ils décrivent, dans leur ensemble, un système économique et politique illégitime et non méritocratique (certains interviewés ont qualifié le système algérien de “médiocratie”¹⁷ et de “vyoucratie”). Les dirigeants sont d’autant moins légitimes que certains interviewés avaient l’impression que quelques-uns de ces dirigeants fuyaient le système qu’ils avaient mis en place, évitant ainsi les dysfonctionnements qu’eux-mêmes font perdurer dans les établissements scolaires et dans les hôpitaux publics algériens en envoyant leur famille s’instruire et se soigner en Europe. Larbi a ainsi déclaré qu’il ne souhaitait pas grand-chose, qu’il se contenterait des « *miettes* » de ce que les dirigeants donnent à leurs enfants.

Voice en Algérie

Face à cette description d’un système illégitime, la question de la contestation (*voice*) se pose. Dans le modèle EVL, *voice* est l’action de l’individu qui souhaite modifier de l’intérieur une situation qui le laisse insatisfait et qui s’y engage. Cette option inclut « *toute tentative visant à modifier un état de fait jugé insatisfaisant, que ce soit en adressant des pétitions individuelles ou collectives à la direction en place, en faisant appel à une instance supérieure ayant barre sur la direction ou en ayant recours à*

17. Terme provenant de “médiocratie”.

divers types d'actions, notamment ceux qui ont pour but de mobiliser l'opinion publique »¹⁸. Ainsi, de la pétition à l'émeute, en passant par le vote, toutes les voies de contestation sont incluses dans *voice*. *Voice* est selon le modèle EVL l'option privilégiée dans les contextes politiques. Ainsi, les jeunes Algériens devraient privilégier la protestation au lieu de l'émigration¹⁹. C'est pourquoi le modèle d'Albert Hirschman nous invite à interroger les raisons pour lesquelles ils préfèrent prendre le risque de traverser la Méditerranée en barque plutôt que de contester le système de l'intérieur. En effet, l'individu étant rationnel selon cette théorie, s'il choisit l'option *exit*, c'est que l'option *voice* lui apparaît comme trop coûteuse ou qu'il pense en tirer peu de bénéfices. Il convient donc d'analyser le contexte algérien et le rapport à la contestation et à la participation politique des candidats à *el-harga*.

Interrogeons d'abord les moyens institutionnels de protester et d'exprimer son désaccord en politique, tels que le vote ou encore les manifestations. Le premier élément qui revient dans les entretiens est un désamour et une méfiance face à la sphère politique. Les hommes politiques et les partis sont décrits comme « *tous faux* » par Ali, qui dit ne faire confiance à personne. Aucune figure politique inspirant de la confiance n'est apparue durant les entretiens. Le président Abdelaziz Bouteflika n'est pas tenu pour responsable de la situation du pays, mais il est présenté comme un homme manipulé par son entourage et qui ignore la situation dans laquelle se trouve l'Algérie.

Les *harraga* ont exprimé un désintérêt pour la vie politique et les échéances électorales, car, pour eux, cela n'aurait aucune utilité. Aucun des *harraga* interviewés n'avait de carte électorale ni l'intention de s'en procurer une. Ce désintérêt se retrouve à l'échelle de la population du pays. Un sondage effectué au printemps 2011 par le Centre arabe de recherche et d'études politiques dans 12 pays arabes révèle que seuls 2 % des Algériens se disent « très intéressés » et 16 % « intéressés » par la vie politique de leur pays, contre 15 % et 25 % en moyenne pour les 12 pays arabes de l'enquête confondus²⁰. Ce désintérêt s'explique par la conviction que la participation politique est inutile. Ainsi, lorsque El-Hadj, 26 ans, candidat à *el-harga*, est interrogé sur le vote, il déclare :

18. HIRSCHMAN, Albert, *Défection et prise de parole*, Paris : Éd. Fayard, 1995, 212 p. (voir p. 54).

19. Cette préférence est expliquée par les coûts de l'émigration, ce qui sera explicité en dernière partie de cette contribution.

20. ARAB CENTER FOR RESEARCH AND POLICY STUDIES, *Arab opinion project : the Arab opinion index*, Doha, 2012, <http://english.dohainstitute.org/Home/Details/5ea4b31b-155d-4a9f-8f4d-a5b428135cd5/5083cf8e-38f8-4e4a-8bc5-fc91660608b0>.

« On s'en tire pas avec eux [les hommes politiques algériens]. C'est à plus rien y comprendre. C'est de véritables poulpes. C'est même des requins. Un requin il mange tout et ne laisse rien. C'est trop. Je n'ai jamais voté et ne voterai jamais, wallah²¹ ! Je préfère voter pour un mouton, au moins il a de la viande à offrir. Notre pays a du potentiel. On devrait vivre la belle vie. On a du pétrole et du gaz. Où sont-ils ? ».

L'histoire politique de l'Algérie indépendante explique ce désintérêt. À défaut de pouvoir fournir une analyse complète dans le cadre de la présente contribution²², il est possible de citer quelques exemples significatifs de l'ineffectivité du vote pour signifier le désaccord avec le gouvernement en place et provoquer une alternance au pouvoir. En octobre 1988, des émeutes ont marqué un point de rupture dans le système politique algérien jusqu'alors régime de parti unique. La Constitution de 1989 a introduit le multipartisme et a libéralisé l'espace politique. Cependant, à la suite du premier tour des premières élections législatives libres de l'histoire algérienne remportées par le Front islamique du salut (FIS)²³, le processus législatif est interrompu par l'armée. La libéralisation politique de 1989 à 1992 n'a pas permis l'émergence d'un régime démocratique où le pouvoir politique peut changer de mains. À la suite de cette interruption, les Algériens ont été pris au milieu d'un conflit qui opposa des groupes islamistes à l'armée et aux forces de sécurité durant près d'une décennie. Les soupçons de scrutins truqués ternissent également l'image du vote. À titre d'exemple, lors de l'élection présidentielle de 1999, six des sept candidats (autrement dit, tous les candidats à l'exception du président-candidat Abdelaziz Bouteflika) ont retiré leur candidature la veille du scrutin, arguant que le processus électoral était truqué.

Ainsi, l'option *voice* par le vote est discréditée en Algérie. *Voice* étant une modalité de réaction graduelle, elle peut prendre d'autres formes que le vote : manifestation, sit-in, etc. Cependant, en 1992, à la suite de l'interruption du processus des élections législatives, l'état d'urgence a été instauré en Algérie par décret présidentiel, interdisant marches et manifestations publiques. Conséquence directe des "soulèvements arabes", et par peur d'une "contagion", l'état d'urgence a été levé en février 2011. Cependant cette levée est incomplète, car elle ne

21. « *Je le jure* » en arabe.

22. Dans le cadre de nos travaux de doctorat, un chapitre de notre thèse, en cours de rédaction, sous la direction de Catherine Wihtol de Wenden (CERI-Sciences Po, Paris), est dédié à l'ineffectivité de l'option *voice*.

23. Parti islamiste algérien.

concerne pas la wilaya²⁴ d'Alger où les marches et les manifestations restent interdites. Les dispositifs policiers mis en place afin de disperser les manifestants étaient tels au cours du premier semestre de l'année 2011 qu'"Alger la blanche" fut ironiquement surnommée par le génie populaire "Alger la bleue", faisant allusion à la couleur de l'uniforme des policiers.

Voice existe donc presque exclusivement sous la forme d'émeutes et de révoltes. Protestations violentes et spontanées, les émeutes sont dues à l'insatisfaction et à la frustration. Elles émergent, car il y a peu de moyens de canaliser l'opposition au régime. Ces émeutes, très nombreuses, sont des émeutes de quartier et ne se muent pas en mouvement national durable. Larbi y a participé pour défendre ses droits, dit-il, mais il ne pense pas que cela ait servi à quoi que ce soit. Il a été violenté et arrêté. Il a passé deux jours en prison. Ali se dit, quant à lui, « toujours prêt à jeter des pierres sur des policiers » et affirme s'en moquer si l'Algérie entière venait à être en feu. La plupart des jeunes interrogés ont cependant estimé que les révoltes ne pouvaient contribuer à améliorer la situation du pays. Pourtant, ils se sont tous déclarés admiratifs des manifestations en Tunisie et en Égypte ainsi que de leurs peuples qui se battent pour leurs droits. À l'exception d'Ali, ils estiment paradoxalement que des événements d'une telle ampleur ne sont pas souhaitables et qu'ils ne sauraient apporter un changement positif. L'option voice ne peut donc émerger car ces jeunes harraga ne croient pas à une amélioration possible de la situation.

El-harga : un exit

La seconde option qui s'offre à l'individu est l'*exit* : l'émigration. L'émigration est l'unique voie active pour les citoyens d'un État dont le système politique manque de crédibilité et de légitimité. L'*exit* est la seule option active quand les citoyens ne croient plus en une amélioration de la situation socioéconomique et politique. Pourtant, l'émigration est coûteuse. « L'émigrant qui quitte son pays doit prendre une décision difficile, il lui en coûte d'avoir à briser des liens affectifs puissants ; il lui en coûte à nouveau de s'insérer et de se faire une place dans un cadre qui lui est étranger », affirme Albert Hirschman²⁵.

24. L'équivalent du "département" français.

25. HIRSCHMAN, Albert, *Défection et prise de parole*, op. cit., p. 175.

Le sondage effectué par le Centre arabe de recherche et d'études politiques révèle que 26 % des Algériens désirent émigrer²⁶. S'ils ne sont pas plus nombreux à concrétiser leur projet, c'est que l'*exit* est coûteux. Il est difficile d'émigrer au départ de l'Algérie, car il y a un épuisement des filières d'émigration traditionnelles. L'émigration algérienne fut historiquement une migration de travail. Or, les pays "occidentaux" ont progressivement cessé de faire appel massivement aux travailleurs étrangers. À titre d'exemple, la France, principale destination des flux migratoires en provenance d'Algérie, a, dès 1973-1974, suspendu l'entrée des travailleurs étrangers permanents. L'émigration s'est alors féminisée et a continué par le biais du regroupement familial, une filière qui s'est progressivement épuisée : d'une part, les procédures se sont complexifiées et, d'autre part, il y a moins d'hommes algériens isolés dans les pays de destination, la solution faisant appel à une stratégie matrimoniale restant peu mobilisée. La majorité des enfants d'immigrés algériens n'optent pas pour un mariage "au pays". En effet, selon Ali Bensaâd, la majorité des enfants d'immigrés algériens n'optent pas pour des stratégies matrimoniales communautaires. Plus de la moitié des hommes et un tiers des femmes algériennes épousent un non-Maghrébin. Par ailleurs, parmi les Algériens qui épousent un Maghrébin (et non exclusivement un Algérien), beaucoup choisissent un Maghrébin déjà établi en France²⁷.

Quant aux stratégies de migrations irrégulières, elles impliquent une prise de risque croissante, augmentant le coût de l'*exit*. À partir des années 1980, les pays d'immigration ont "dénationalisé" leur politique migratoire afin de créer des zones tampons et de décourager les migrations. Virginie Guiraudon et Christian Joppke résumant cette dénationalisation à travers trois mouvements : *out* (responsabilisation des acteurs privés tels que les compagnies de transport maritime), *down* (délégation de certaines responsabilités aux instances locales et régionales) et *up* (coopération transnationale parmi les pays d'immigration — européanisation de la politique migratoire — et accords bilatéraux et multilatéraux avec les pays de transit et les pays de départ)²⁸.

26. ARAB CENTER FOR RESEARCH AND POLICY STUDIES, *Arab opinion project : the Arab opinion index*, Doha, 2012, <http://english.dohainstitute.org/Home/Details/5ea4b31b-155d-4a9f-8f4d-a5b428135cd5/5083cf8e-38f8-4e4a-8bc5-fc91660608b0>.

27. Cf. BENSAAËD, Ali, "Les brûleurs de frontières", *Libération* du 28-5-2008.

28. Cf. GUIRAUDON, Virginie ; JOPPKE, Christian, *Controlling a new migration world*, London : Routledge Publishers, 2001, 272 p.

Ces mesures ont certes découragé une partie des candidats au départ, mais ont également contribué à accroître la dangerosité des stratégies et les itinéraires migratoires. Ainsi l'europanisation et le durcissement des procédures d'obtention de visas de court séjour ont-ils accru la prise de risque nécessaire au départ. L'une des stratégies migratoires irrégulières les moins coûteuses consiste à obtenir un visa de court séjour et à détourner l'objet de ce visa une fois arrivé en Europe en tentant de s'établir et d'obtenir une carte de séjour. Cette stratégie est moins coûteuse et moins risquée qu'un départ en barque. Si les immigrés illégaux vivent dans la précarité et risquent l'arrestation et l'expulsion, ils ne mettent pas pour autant leur vie en danger durant le voyage.

Pendant, il est très difficile d'obtenir un visa de court séjour. En effet, parallèlement au processus de communautarisation des procédures d'obtention de visa de courte durée, les entraves à la liberté de circulation entre l'Algérie et les pays européens se sont multipliées. Les pays de l'espace Schengen harmonisent les procédures d'octroi et de refus de visa et instituent une liste de pays dont les citoyens ont besoin d'un visa pour un séjour inférieur à trois mois. Didier Bigo note que « l'octroi du visa individuel est à cet égard une exception à l'exception (et c'est pourquoi elle obéit à une logique de "rareté" dans l'esprit de ceux qui les délivrent). C'est un rétablissement de la confiance dans l'individu après l'épreuve du soupçon porté sur un ensemble national »²⁹. Or, les jeunes hommes célibataires n'ayant ni une situation économique stable ni un revenu conséquent se voient refuser un visa car ils représentent selon les services consulaires « un risque migratoire »³⁰. Ils sont nombreux parmi les *harraga* auprès desquels les entretiens furent menés à n'avoir fait aucune demande de visa préalablement à leur départ en barque, certains que celle-ci serait refusée.

Par ailleurs, si les fouilles dans les ports marchands ont contribué à la baisse du nombre de candidats à l'émigration qui tentent de s'introduire à bord d'un navire, elles ont amplifié les départs en barque³¹

29. BIGO, Didier, "Le visa Schengen et le recours à la biométrie", in : CRETTEZ, Xavier (sous la direction de), *Du papier à la biométrie : identifier les individus*, Paris : Presses de Sciences Po, 2006, pp. 237-267.

30. Sur le terrain, des entretiens furent menés auprès du consul général de France à Alger, Michel Dejaegher, et auprès du consul général de France à Oran, Jean-Louis Soriano.

31. Il est impossible de quantifier de façon rigoureuse les tentatives de *harraga*. En effet, la migration en barque échappe aux statistiques. Il est possible, au mieux, de reconstituer les grandes tendances à partir des chiffres relatifs aux personnes arrêtées durant une tentative de départ en barque, aux *harraga* morts ou disparus en mer, ainsi qu'à partir des chiffres concernant les arrestations et les expulsions de ressortissants algériens à l'étranger. Ces chiffres sont communiqués

qui exposent les migrants de façon plus aiguë aux dangers de la mer. À ce titre, notons que les départs en barque à partir de l'Algérie sont un phénomène récent. Les passages par voie maritime de migrants illégaux vers l'Europe se faisaient du Maroc vers l'Espagne et de la Libye et de la Tunisie vers l'Italie. Ces pays ayant renforcé la surveillance de leurs frontières, au titre du troisième mouvement décrit par Virginie Guiraudon et Christian Joppke (*out*), les Algériens sont amenés à prendre de plus en plus de risques en partant depuis l'Algérie³².

Ils partent de nuit à partir de petites plages isolées. Ils peuvent être une vingtaine sur un Zodiac ou un *boti* (un bateau de pêche mesurant de 4 à 6 mètres), le nombre de personnes dépendant des ressources de ceux qui partent. En effet, les candidats au départ se cotisent afin de se procurer le nécessaire : barque, moteur, bougies de rechange, boussole et/ou GPS, bidons d'essence et parfois, mais rarement, des gilets de sauvetage. Une fois le matériel réuni et dans l'attente d'une nuit où la mer soit calme, les *harraga* doivent également payer une personne résidant près de la plage à partir de laquelle est prévu le départ pour qu'elle cache et surveille le matériel souvent enterré dans le sable. La plupart ont participé aux frais à hauteur de 60 000 à 80 000 dinars³³. Accompagnés par ce qu'ils nomment un "guide", ils tentent de traverser la Méditerranée.

La grande majorité des *harraga* rencontrés sur le terrain ne font pas appel à un "passeur" au sens strict du terme. Le "guide" est un individu qui connaît la mer et qui se pense apte à faire arriver une barque à destination. Son objectif n'est pas de s'enrichir, mais de quitter le pays, comme les autres *harraga*. Son rôle particulier l'exonère de toute participation financière. Ils entrent en contact les uns avec les

par les garde-côtes algériens ou européens, par les ministères des Affaires étrangères et souvent repris par les médias. C'est à partir de ces données qu'Hocine Labdelaoui argue qu'il y a une augmentation de *el-harga* dans son article "*El-harga* : ou la forme actuelle de l'émigration irrégulière des Algériens", Florence : CARIM, Institut universitaire européen de Florence, 2009, 24 p.

Ces chiffres demeurent, néanmoins, partiels et imparfaits. À titre d'exemple, peut-on affirmer que les tentatives de départ sont plus nombreuses si les arrestations augmentent ? Cela peut aussi bien signifier que les dispositifs de surveillance des frontières sont plus stricts. Autre exemple, cette fois relatif au nombre d'Algériens expulsés. Il y a certes des *harraga* parmi eux, mais également des personnes parties avec un passeport et un visa en bonne et due forme mais qui ont dépassé la durée de séjour prévue par celui-ci. Peut-on affirmer qu'*el-harga* augmente si les expulsions sont de plus en plus nombreuses ? En outre, ces données ne permettent pas de quantifier les personnes qui ont réussi à quitter l'Algérie.

32. Cf. LAHLOU, Mehdi, *Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : évolutions récentes*, Florence : Institut universitaire européen, mars 2005, 26 p.

33. Soit entre environ 600 € et 800 €. À titre indicatif, au moment de l'enquête, le salaire minimum algérien était de 15 000 dinars, soit environ 150 €.

autres le plus souvent par le biais du bouche à oreille. Il n'est pas rare que le groupe qui part soit composé en majorité de personnes vivant dans un même quartier. Il existe également des cafés qui servent de lieu de rencontre. C'est le cas, par exemple, d'un café surnommé "café des harraga" à Aïn el-Turck, une commune de la wilaya d'Oran.

L'implication des harraga dans l'organisation de la traversée est très variable. Certains sont impliqués dans l'organisation et l'achat du moteur, d'autres sont contactés une fois que le projet est à une étape avancée afin d'y contribuer financièrement et de permettre l'achat de l'équipement manquant. Les modalités spécifiques de rencontre des harraga dans des lieux réservés aux hommes, tels que les cafés (les femmes ne fréquentent pas les cafés en Algérie), contribuent à expliquer la rareté des femmes parmi les candidats au départ. Nous n'avons rencontré que deux femmes qui tentaient toutes deux de partir suite à un événement spécifique et qui avaient des problèmes familiaux. La première, célibataire, avait 16 ans et était enceinte ; les parents de la seconde souhaitaient la marier malgré son opposition. Le « harag-type »³⁴ est un jeune homme qui a fini ses études secondaires, célibataire et chômeur³⁵.

La traversée est risquée. Sofiane a déclaré au cours de l'entretien : « Je risque ma vie, je ne suis pas un simple voyageur. Je pars sur une barque de 4 m 90 à 11 heures du soir. C'est un risque. Juste avant le départ, on a fait la prière du Maghreb³⁶, tous ensemble, pour que Dieu nous protège. Puis on a démarré. Durant la première demi-heure, personne n'a parlé, personne n'a fumé ». Afin de contrôler leur peur au moment du départ, certains harraga ont révélé qu'eux-mêmes ou une personne partie avec eux avaient consommé de la drogue avant le départ. Ils parlent d'une « petite pilule bleue » qu'ils nomment « mademoiselle courage » : du xanax. C'est le cas d'Ali, qui a fait trois tentatives de départ ayant toutes échoué. La première, en octobre 2009, a échoué d'emblée car deux individus n'ayant pas contribué financièrement ont tenté de s'imposer à la dernière minute, ce qui a déclenché une bagarre et le retournement de la barque dès les premiers mètres. Ali est tombé dans l'eau tout habillé, et la lourdeur de ses habits mouillés ainsi que les anxiolytiques qu'il avait ingérés ont rendu la nage

34. DIRECTION DE LA POLICE DES FRONTIÈRES, *État des lieux sur l'émigration clandestine en Algérie*, 2007.

35. Le statut de chômeur en Algérie n'est pas synonyme d'absence totale d'activité rémunérée, ces jeunes pouvant travailler dans le secteur informel.

36. L'une des cinq prières de la journée en islam : celle qui a lieu au moment du coucher du soleil.

très difficile. Il a été aidé par ses camarades. C'est pourquoi, pour son second départ, en novembre 2010, il est parti habillé en short et en T-shirt. Il dit avoir fait le tour de Mostaganem (ville où il réside, située à 70 km d'Oran) sans succès pour trouver « mademoiselle courage ».

Les risques de la traversée sont tellement connus qu'un proverbe circule dans la société algérienne à cet égard : « *Qu'un poisson me mange plutôt qu'un ver* »³⁷. La possibilité de mourir en mer — de se faire manger par des poissons — est donc connue, mais c'est mieux que de rester dans le pays, d'y mourir et de se faire manger par les vers.

Les échecs sont nombreux. Il y a ceux qui disparaissent en mer et ceux qui sont arrêtés. En 2009 le gouvernement algérien a introduit le délit d'« *émigration illégale* »³⁸ qui prévoit des sanctions : de deux à six mois de prison et de 20 000 à 60 000 dinars d'amende³⁹. Par ailleurs, en 2007, le cheikh Abou Abdessalam, alors président de la commission nationale des *fatwa*⁴⁰ du ministère des Affaires religieuses, a déclaré qu'*el-harga* était un pêché religieux (*haram*), car cette stratégie migratoire est assimilable à une forme de suicide. Aussi la plupart des partants sont-ils arrêtés dans les eaux territoriales espagnoles et emmenés dans un centre de rétention avant d'être expulsés. Ce fut le cas pour Ali lors de ses deux dernières tentatives. Malgré les risques de la traversée et les échecs, ils sont nombreux à souhaiter tenter de quitter l'Algérie une nouvelle fois en barque.

Il semble également nécessaire de mentionner que les bénéfices attendus par cette aventure migratoire ne sont pas surestimés. L'Europe n'a pas été présentée comme un Éden. Certes, au cours de l'entretien la plupart de jeunes *harraga* mentionnent des exemples de « *fin heureuse* », un ami ou une connaissance parvenu à s'établir en Europe et

37. *Takoulni houta wa ma takounish doua*.

38. L'adoption de mesures répressives et sécuritaires pour lutter contre *el-harga* est liée aux politiques d'externalisation des frontières menées par les pays européens. Ces mesures procèdent également de dynamiques politiques domestiques. En effet, *el-harga* est un phénomène migratoire très médiatisé et politisé en Algérie. *El-harga* est invoqué comme preuve des dysfonctionnements du système par les médias indépendants et la société civile. Contenir le phénomène permettrait au régime de faire face aux critiques. Cependant, le caractère aberrant de cette mesure qui fait d'une tentative de départ en barque un délit ne fait que nourrir les critiques. À ce sujet, voir RODIER, Claire, "Émigration illégale : une notion à bannir", *Libération* du 13-6-2006 ; "Les *harraga* sont victimes d'une terrible déviance judiciaire", *Le Midi Libre* (quotidien algérien) du 29-4-2008, où sont reprises les critiques de l'avocate Fatima-Zohra Benbrahim.

39. Loi n° 09-01 du 25 février 2009 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, art. 175 bis.

40. Dans l'islam, une *fatwa* est un avis juridique donné par un spécialiste de la loi islamique sur une question particulière.

à régulariser sa situation, parfois même à se marier et qui revient régulièrement au pays rendre visite à sa famille. Pourtant, la croyance en un Eldorado n'est pas très répandue. Beaucoup de migrants n'ont pas de destination fixe : « *Peu importe, là où j'arrive à me faire ma place ; à l'endroit où j'obtiens un travail, je resterai* », confie Sofiane lorsqu'on lui demande sa destination.

Les abus auxquels les immigrés peuvent être confrontés sont également connus. Brahim, 28 ans, déclare : « *On ne trouve pas facilement du travail là-bas non plus. Il y a de la souffrance, il y a de la misère. Il peut t'arriver de dormir dehors. Mais avec de la chance tu peux trouver du travail. Là-bas, ça les arrange qu'une personne travaille au noir : il n'y a pas besoin de payer l'assurance et les charges. On ne nous paie pas comme on paie un travailleur régulier non plus, on nous paie demi-tarif. Ça les arrange [il rit]* ». La crise économique, la baisse du pouvoir d'achat et la montée du chômage ayant occupé une bonne partie du paysage audiovisuel français, suivi de près en Algérie, la réalité économique et sociale des pays d'accueil est connue par la plupart des harraga. La France ou l'Europe ne sont pas associées à la "facilité" ou au "paradis". Au cours des entretiens, ces jeunes aspirant à émigrer ont insisté sur la nécessité de travailler dur pour s'y faire sa place, sur les difficultés économiques de ces pays, sur l'isolement que représente l'immigration et sur le racisme qu'on peut subir : « *Je vis en France là où on me dit "sale Arabe" ; je vis à l'étranger, pas qu'en France, partout, et je les laisse m'insulter "sale Arabe" plutôt que de rester ici* ». Le témoignage de Malek, 23 ans, révèle que la motivation de départ n'est pas principalement suscitée par ce qu'il pense trouver de l'autre côté de la Méditerranée, mais par ce qu'il désire quitter en Algérie.

Conclusion

El-harga est un *exit*, au sens d'Albert Hirschman. Il s'agit d'une manifestation du mécontentement de jeunes Algériens qui se sentent laissés-pour-compte et méprisés. C'est une stratégie active destinée à faire face à une situation difficile dans laquelle "mal-vie" et *hogra* les empêchent d'envisager un avenir. S'ils ne choisissent pas l'option *voice* (contestation), modalité de réaction privilégiée dans la sphère politique selon Albert Hirschman, c'est qu'ils ne croient pas en une amélioration de la situation socioéconomique et politique du pays. Les voies de contestation institutionnelles telles que le vote ont été décrédibilisées. Les manifestations sont empêchées. Les émeutes, nombreuses, ne prennent

pas l'ampleur nécessaire à la déstabilisation du système. Ils souhaitent quitter le pays mais les frontières sont fermées. Ce n'est pas parce qu'ils ignorent les risques de la traversée qu'ils tentent de partir en barque au milieu de la nuit. Ce n'est pas non plus pour atteindre un paradis. Ils prennent le risque de cette traversée afin de tenter de vivre, au lieu de simplement survivre, au jour le jour, dans l'ennui et sans perspectives.

Nourris par les histoires de ceux qui sont arrivés à se faire une situation en Europe, ils tentent de "brûler" les frontières. Ils sont nombreux à ne pas vouloir abandonner ce projet. Après plusieurs tentatives vaines, des milliers de dinars dépensés et des amis perdus en mer, ils se disent prêts à partir s'il le faut en barque. Bien que décrite originellement par Albert Hirschman comme une modalité de réaction silencieuse, apolitique et une expression minimale de dissension, l'option *exit* est une option politique⁴¹. Émigrer, c'est « voter avec les pieds », comme le concédera le même auteur dans un article ultérieur⁴².



41. Cf. HIRSCHMAN, Albert, "Exit, voice, and the fate of the German Democratic Republic", art. cité.

42. HIRSCHMAN, Albert, "Exit, voice and the State", in : HIRSCHMAN, Albert (Ed.), *Essays in trespassing : economics to politics and beyond*, Cambridge : Cambridge University Press, 1981, pp. 246-265.